



CFE-CGC SICTAM
Syndicat des ingénieurs cadres techniciens
agents de maîtrise et assimilés de l'énergie nucléaire
Section du CEA Le Ripault
Bâtiment 413
Tel : 02 47 26 79 25 ou 06 64 85 00 11

Déclaration lors de la visite Administrateur Général au CEA/DAM/LR 06/12/2021

Monsieur l'Administrateur Général,

Le CEA est un acteur majeur de la recherche scientifique et technique au service de l'État et des citoyens.

Vous avez l'honneur de diriger cet organisme et nous, les salariés, avons l'honneur d'y travailler.

Le centre du CEA/DAM/Le Ripault a traversé cette année des drames humains qui nous ont tous profondément affecté.

Au niveau National du CEA, le Comité National, a diligenté une enquête Technologia chèrement financée comme un bon outil de perception de mal-être, qui malheureusement n'a pas reçu une incitation forte de la direction générale pour que les salariés y répondent massivement.

La crédibilité du CEA auprès des organismes de tutelles est basée sur la réussite des programmes. **Donc sur les compétences et les motivations de ses salariés.**

La **CFE/CGC SICTAM** souhaite profiter de ce moment privilégié partagé avec vous pour **évoquer la stratégie de motivation du CEA auprès des salariés** relevant de l'annexe 1 ou annexe 2 de la convention de travail.

Aujourd'hui les salariés du CEA/LR se mobilisent et encore demain sur à un préavis de grève intersyndical national sur le sujet des rémunérations.

Le CEA peine à recruter des salariés de l'Annexe 2 avec des salaires décents.

Le CEA ne recrute que peu de salariés de l'Annexe 1 en sortie d'école.

Depuis votre arrivée vous tentez de rétablir un certain niveau de salaire pour les catégories annexe 2 par des **mesures PEPA, Intéressement prime plate et dernièrement une DUE** tournée vers les nouveaux recrutés Annexe 1 et annexe 2.

Le temps de notre rencontre étant court, aujourd'hui, nous souhaitons aborder avec vous une **catégorie qui représente le socle des compétences scientifiques et techniques, les annexes 1 de 50 ans.**

Cette catégorie de salariés fait bénéficier le CEA de plus de **25 années d'expériences pour la réussite de ses programmes qu'ils soient CIVIL ou DAM.**

Elle **contribue aussi fortement à la transmission de leurs compétences auprès des jeunes** salariés qui représentent l'avenir incontournable de notre organisme.





CFE-CGC SICTAM
Syndicat des ingénieurs cadres techniciens
agents de maîtrise et assimilés de l'énergie nucléaire
Section du CEA Le Ripault
Bâtiment 413
Tel : 02 47 26 79 25 ou 06 64 85 00 11

Déclaration lors de la visite Administrateur Général au CEA/DAM/LR 06/12/2021

Malgré la réussite de leurs objectifs demandés lors de l'entretien individuel, pour bon nombre de ces salariés, la **stratégie de reconnaissance salariale du CEA** consiste en leur dire que :

*"Votre fréquence d'avancement ne peut que diminuer
sous peine d'être bloqué en fin de grille".*

Cela pour la suite de leur quinzaine année de vie professionnelle au service du CEA

Ne croyez-vous pas, Monsieur l'Administrateur Général, que **cette stratégie de reconnaissance d'évolution financière freinée ne peut que conduire à une forte démotivation** de cette catégorie de salariés ?

Le CEA peut-il ignorer ces salariés ?

Le CEA peut-il se permettre de s'affranchir de leur efficacité scientifique et technique pour la réussite des enjeux présents et futurs du CEA confiés par l'Etat ?

Vous remerciant

Les représentants CFE CGC SICTAM
R. Novalles et P. Sourdiaucourt

